

L'an deux mil onze, le dix septembre, le Conseil Municipal de la Commune de LA FLACHERE, dûment convoqué s'est réuni en session extraordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Brigitte SORREL, Maire.

PRESENTS : Mmes. SOUTON, BURLET, MANNECHEZ, SORREL. M. MOREAU.

EXCUSES : Mme PETIT. MM. FETAZ, JUVANON, PAGES, PELLOUX.

Procuration de Mme PETIT à Mme SOUTON.

Procuration de M. PELLOUX à Mme MANNECHEZ.

Procuration de M. PAGES à M. MOREAU.

Procuration de M. JUVANON à Mme SORREL.

Compte rendu du Conseil Municipal du 10 Septembre 2011

COMMERCE LE P'TIT VERGER

Madame le Maire rappelle que suite à la réception de deux candidatures pour la reprise du P'tit Verger il est nécessaire d'entériner la décision prise lors de la réunion de travail du 6 septembre 2011.

Après délibération et tenant compte du fait qu'un des deux candidats exploite déjà un établissement de type restauration, le Conseil Municipal décide après délibération, de signer une convention de service publique avec Madame Céline DEREZ pour l'exploitation du commerce communal « le P'tit Verger » avec huit voix pour et une abstention.